

Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux



Rapport annuel 2015

Table des matières

Billet du directeur	1
Organisation	5
Direction	5
Personnel administratif	6
Personnel enseignant	7
Elèves	8
Médiation	9
Transport scolaire	9
Activités	11
Promotions	11
Conseil des élèves	12
Projet d'établissement	12
Formation continue	12
Journées pédagogiques	12
Courses et camps	14
Animations	14
Utilisation des bâtiments	15
Devoirs guidés	17
Bibliothèque	17
Petit Chœur	19
Enseignement	20
File d'allemand	20
File d'anglais	20
File d'éducation physique	21
File de français	22
File de sciences	23
File de mathématiques	24
MITIC	25
Remerciements	27

Billet du directeur

L'éducation est ce qui reste après qu'on ait oublié ce qu'on a appris à l'école.
Albert Einstein

L'éducation, c'est l'affaire de tous. Evidence qu'il est bon de rappeler régulièrement aux acteurs impliqués et qui justifie en soi la constitution d'un conseil d'établissement dans chacune des nonante entités des huit régions scolaires du canton. A Oron-Palézieux, cet organe consultatif sera mis sur pied peu après le début de la nouvelle législature dans les trois communes partenaires, à savoir Essertes, Oron et Maracon.

Les difficultés de type socio-éducatif auxquelles les enseignants se trouvent confrontés dans l'exercice de leur métier augmentent de manière exponentielle et caractérisent peut-être l'entrée de l'école dans le XXIe siècle. Force est de constater que tout déficit éducatif freine la progression des élèves. Pour réduire les effets indésirables de ce phénomène, quantité de professionnels déploient une énergie croissante, dans et hors de l'école. Il nous appartient toutefois d'éviter de tomber dans le piège de l'acharnement pédagogique que l'on nomme aussi paradoxe de l'aide. C'est une situation où l'aide de l'enseignant et souvent celle des autres professionnels engagés dans le processus rencontrent une attitude passive ou dépendante de la part de l'élève. Plus on l'aide, plus l'enfant semble avoir besoin d'aide, plus ses « incompétences » sont manifestes. Dès lors, un des rôles fondamentaux de la direction consiste à clarifier le cadre de la collaboration pour amener toutes les parties concernées à agir dans leurs champs d'action respectifs, sans empiéter sur ceux des autres.

Pour piloter un système de plus en plus complexe, il est indispensable de regarder à intervalles réguliers dans le rétroviseur. Ce rapport annuel répond à ce principe essentiel à la bonne marche de l'établissement.

La fin de l'année a vu la disparition des échafaudages qui cerclaient le collège d'Oron-la-Ville. La bonne coordination des travaux a permis à cette entreprise de se réaliser dans le cadre temporel, technique et financier prévu. L'école, quant à elle, reste un chantier permanent qu'il convient de conduire avec conviction pour traverser les turbulences qui font partie de la réalité scolaire actuelle.

Différents faits ont marqués 2015 :

- les malheureux épisodes, entre février et mai, liés au vol d'un passe au secrétariat et qui ont heureusement débouché sur l'identification des auteurs par la police locale;
- la grande fête organisée durant la dernière semaine d'école de l'année 2014-2015 pour marquer la fin du projet d'établissement Le livre, une aventure à vivre;
- la promotion début juillet de la dernière volée d'élèves encore sous l'égide de l'ancienne loi scolaire;
- la fermeture en juillet du Pavillon scolaire de Palézieux-Gare;

- la réorganisation des classes de 3-4P en mono-âge, exception faite de celles des Tavernes et de Maracon qui restent multi-âges en raison des contraintes liées au transport des élèves;
- l'ouverture d'une classe supplémentaire à Maracon;
- le déménagement de huit classes primaires durant les vacances d'été;
- l'élévation d'un étage du Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville, tour de force réalisé avec succès durant la pause estivale;
- la poursuite de l'enseignement de l'allemand à hauteur de deux périodes hebdomadaires en 6P, en exploitant le nouveau moyen d'enseignement choisi par les cantons de Suisse romande (der grüne Max, Langenscheidt Verlag);
- la poursuite des efforts de collaboration entre l'école et les différentes structures liées aux mesures de transition T1, destinées aux élèves arrivés au terme de leur scolarité obligatoire qui sont sans solution de formation;
- la désignation en aout de Lise Morgenthaler, maitresse enfantine, au poste de doyenne du cycle 1 (classes 1-4P);
- le départ à la retraite d'Yves Monthoux et la désignation dès la rentrée d'aout d'une nouvelle doyenne du cycle 3 (classes secondaires) en la personne de Carine Despois, enseignante spécialiste d'anglais et de français;
- le changement de contexte professionnel de Danièle Ducret Schmitt, et la désignation en aout de trois répondantes pour la pédagogie spécialisée dans l'établissement, Sonia Staehli, Julia Sahli et Odile Pittet;
- la désignation en aout de Peggy Jault, enseignante d'arts visuels, au poste de médiatrice scolaire;
- la mise sur pied dès la rentrée d'aout pour les enseignants généralistes 1-6P d'animations pédagogiques en éducation physique et en musique, destinées à renforcer et à étendre leurs compétences dans ces deux disciplines;
- la suppression, pour raison budgétaire, d'un certain nombre de cours facultatifs destinés aux élèves de 7e à 11e années;
- la rédaction et l'adoption d'un nouveau règlement interne d'établissement, validé par le Bureau de référence de l'Entente intercommunale, puis par la Direction générale de l'enseignement obligatoire;
- la constitution en novembre des trois commissions thématiques – besoins, urbanisme, construction – chargées de préparer le projet de construction d'un nouveau collège à Oron-la-Ville.

Tous les projets qui vivent et se développent dans notre école jouent un rôle majeur dans le climat d'établissement. Je citerai entre autres :

- les cours facultatifs offerts aux élèves hors temps scolaire et qui visent à développer leurs capacités artistiques et physiques;
- les devoirs guidés qui permettent aux élèves du degré primaire de bénéficier d'une aide adaptée à leurs besoins;
- les heures d'appui hors temps scolaire qui donnent l'occasion aux élèves du degré secondaire de renforcer leurs compétences en mathématiques et en langues vivantes;
- les animations culturelles et la prévention en milieu scolaire qui contribuent au développement harmonieux des élèves;
- l'Ecole à la ferme destinée aux élèves du degré primaire qui ont besoin de développer leur savoir-être;
- le Groupe jeu, espace temporel et géographique offert aux élèves du premier cycle primaire qui souffrent dans leur estime de soi, qui peinent à donner du sens à leurs apprentissages et à exploiter leur potentiel dans les tâches scolaires;
- le maintien du Coin bouquins au collège d'Oron-la-Ville, qui permet à des petits groupes d'élèves de lire au calme une fois par semaine pendant la récréation;
- la médiation destinée aux élèves des degrés primaire et secondaire qui rencontrent des difficultés relationnelles préoccupantes;
- l'ouverture d'une Classe ressources au collège d'Oron-la-Ville, fréquentée à temps partiel par les élèves du degré secondaire au bénéfice d'un programme personnalisé dans une ou plusieurs branches du groupe I;
- les structures MATAS1 1 AccordAges et MATAS 2 PassAge destinées aux élèves confrontés à d'importantes difficultés scolaires et éducatives;
- le cortège aux lanternes des classes du cycle 1, jeudi 3 décembre, en synergie avec le Téléthon d'Oron;
- les journées pédagogiques qui présentent le triple avantage d'étendre les compétences des enseignants, de stimuler la collaboration entre professionnels et de renforcer la cohésion au sein de l'établissement.

Nul n'ignore qu'un établissement scolaire fonctionne aussi grâce au travail constant des équipes en charge de l'administration, de la santé, de l'entretien des locaux et du transport. Ils œuvrent avec altruisme au maintien de conditions favorables à l'accomplissement de la mission des enseignants. Je remercie en bloc tous les professionnels qui permettent d'assurer l'instruction des enfants qui nous sont confiés. J'adresse également toute ma gratitude aux Autorités communales d'Essertes, d'Oron et de Maracon, partenaires privilégiés de notre établissement. Enfin, ce rapport n'aurait pu se faire sans

¹ Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité

la contribution des différents responsables cités. Ils méritent également notre profonde reconnaissance.

J'espère que le contenu du rapport annuel 2015 retiendra toute votre attention. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Organisation

Direction

Le conseil de direction compte six membres.

Une séance hebdomadaire a lieu lundi après-midi de 13h30 à 16h30 dans le bureau du directeur. Le conseil de direction a en outre consacré deux journées et demi de travail, lundi 12 janvier, vendredi après-midi 8 mai et lundi 6 juillet, à la préparation de la rentrée 2015-2016. Doyens et directeur ont suivi un séminaire de formation de deux jours, les 12 février et 12 mars, au CEP sur le thème de la conduite de projets. Le conseil s'est réuni le mercredi 24 juin pour prendre les décisions sur les cas d'élèves soumis par les 41 conseils de classe.

Les 2,6 équivalents temps plein (ETP) que nous attribue la DGEO sont répartis de la manière suivante :

- directeur 1,0 ETP
- doyennes et doyens 1,6 ETP

Nom	Fonction	Secteurs	Responsabilités générales
Jean-François Détraz	Directeur	Primaire et secondaire	Conseil de direction, pédagogie, administration, finances, personnel enseignant et administratif, répartition de l'enseignement, relations extérieures, courses et camps, cellule de crise, demandes de congé
Fabian Perrin	Doyen	Administration	Horaire général, horaires spéciaux, répartition des locaux, remplacements, surveillances et piquets, logiciels administratifs, projet LIFT
Mireille Bucher	Doyenne	Organisation et planification	Transports scolaires, plannings spéciaux, courrier des sites scolaires excentrés, site scolaire de Palézieux-Village
Lise Morgenthaler	Doyenne	Cycle 1	Pédagogie différenciée et spécialisée, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, prévention
Chrystell Frioud	Doyenne	Cycle 2	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, formation continue du degré primaire, épreuves cantonales de référence, prévention

Nom	Fonction	Secteurs	Responsabilités générales
Yves Monthoux, Carine Despois dès aout 2015	Doyen Doyenne	Cycle 3	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, options VG et VP, examens de certificat, promotions, transition, scolarité post-obligatoire, stages professionnels, formation continue du degré secondaire

Personnel administratif

Le personnel du secrétariat se compose de Mmes :

- Francine Racine taux d'activité de 70 %
- Sylvia Ramseier taux d'activité de 60 %
- Sylviane Grivel taux d'activité de 35 %
- Marielle Python apprentie 3^e année

Les 165% du secrétariat se révèlent insuffisants par rapport à la constante augmentation de la charge de travail.

Nom	Responsabilités générales
Francine Racine	Coordination du secrétariat, comptabilité, gestion du coffre et tenue de caisse, maîtres itinérants, examens de certificat, achats, factures, économat, camps et courses, heures d'arrêts, cours facultatifs pris en charge par les communes, devoirs guidés, publication de documents sur educanet2, élaboration de protocoles, gestion administrative des photocopieurs
Sylvia Ramseier	Traitement des enseignants et des remplaçants, LAGAPEO, données des élèves, arrivées et départs d'élèves, listes de classe, inscriptions au gymnase, formation de l'apprentie, transport scolaire, protocole de cellule de crise, promotions
Sylviane Grivel	Guichet de réception, déclarations d'accidents, OCOM, stages groupés, liste des remplaçants, gestion des offres d'emploi, gestion des clés des locaux scolaires, JOM, repas de fin d'année

Tâches partagées du secrétariat

Courrier, messagerie électronique, téléphones, correspondance, diffusion de circulaires, notification des élèves absents, accueil parents - élèves - enseignants - remplaçants, remplacements d'urgence, prise en charge d'élèves malades en l'absence de l'infirmière, heures d'arrêts, écran d'information, encaissements des achats de moyens d'enseignement, archivage, classement, attestions délivrées, demandes de congé, ECR, cellule de crise, signalements PPLS, repas de fin d'année scolaire, réservation de locaux, maintenance des photocopieurs

Céline Menoud gère la bibliothèque scolaire du collège d'Oron-la-Ville au taux de 50%. Elle est secondée dans sa tâche par Sandra Mivelaz, dont la rétribution est assumée par l'Entente intercommunale.

Jean-François Dufour occupe le poste de dépositaire CADEV (Centrale d'achats de l'Etat de Vaud), avec un taux d'activité de 20%.

Personnel enseignant

Au 1^{er} octobre, notre établissement comptait 96 enseignants, totalisant 63 ½ ETP. Le taux d'activité moyen atteint 57,3 %. Au degré primaire, on compte 54 femmes et 4 hommes, au secondaire 21 femmes et 17 hommes. Ces données prennent en compte tous les membres de l'équipe de soutien pédagogique d'Oron (ESPO). En revanche, les auxiliaires qui interviennent au profit de cas particuliers d'élèves, tels que les situations de handicap ou les appuis hors enveloppe pédagogique, n'entrent pas dans ce décompte.

Départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 2014-2015 :

- | | |
|------------------------------|---|
| • retraite | 4 |
| • fin de CDD | 2 |
| • changement d'établissement | 2 |

Arrivées d'enseignants à la rentrée scolaire 2015-2016 :

- | | |
|--------------------|---|
| • degré primaire | 6 |
| • degré secondaire | 5 |

En 2015 ont eu lieu trois conférences des maitres plénières, les 10 février, 20 aout et 9 novembre. Pour rappel, la LEO a modifié la sphère de compétences de la conférence des maitres. Elle se réunit dans le but :

- A. de prendre position sur les projets pédagogiques de l'établissement, voire de les élaborer;
- B. d'être consultée sur les choix concernant l'utilisation des ressources;
- C. d'harmoniser les pratiques pédagogiques et éducatives;
- D. d'élaborer un projet de règlement interne d'établissement;
- E. de répondre aux consultations qui lui sont adressées;
- F. de donner son avis sur les questions touchant à la vie de l'établissement.

Depuis la rentrée d'août 2013, les décisions relatives au parcours scolaire des élèves sont prises par le conseil de direction. Pour ce faire, il dispose du préavis du conseil de classe et s'assure que les parents ont été consultés.

Elèves

Relevons en premier lieu le fait que la grande majorité de nos élèves se comportent fort heureusement correctement et n'accusent aucun déficit éducatif. Malgré ce constat, le démarrage de l'année 2015 a été marqué par les malheureux épisodes consécutifs au vol d'une clé passe-partout. Vols et déprédatations ont été commis dans différents locaux scolaires par un groupe réduit de jeunes, à géométrie variable, en partie scolarisés dans notre établissement. La police est parvenue à les identifier après deux mois de recherches ardues. De nombreuses plaintes ont été déposées par les personnes physiques et morales lésées. Seul point positif, cette affaire nous a donné l'occasion de collaborer efficacement avec les forces de l'ordre et, de ce fait, a consolidé nos liens.

Le tableau ci-après récapitule les effectifs au 1^{er} octobre.

1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P	9S	10S	11S	Σ
73	81	73	76	68	83	56	78	77	59	80	804

Au degré secondaire, les élèves sont répartis dans les voies générale et prégymnasiale en 9^e, 10^e et 11^e années.

9 VG	9 VP	10 VG	10 VP	11 VG	11 VP
52	25	35	24	41	39

Phénomène de société, le nombre d'élèves au bénéfice un suivi socio-éducatif ou de mesures renforcées d'enseignement spécialisé représentent environ 5% de la population scolaire. Chaque situation mobilise de nombreux professionnels et différents services de l'Etat (DGEO, SESAF, SPJ, par exemple). Les séances de réseau, réunissant régulièrement entre six et douze personnes, augmentent d'autant la charge de travail dans tous les secteurs. Le tableau ci-après présente le nombre moyen d'élèves concernés dans chaque demi-cycle. Bien entendu, ces chiffres fluctuent au fil des mois en fonction de l'évolution des situations et de l'annonce de nouveaux signalements.

1-2P	3-4P	5-6P	7-8P	9 S	10S	11S	Σ
6	4	4	8	5	4	3	34

Médiation

Le service de médiation effectue chaque année, entre septembre et octobre, une «tournée» de présentation dans les classes de l'ensemble de l'établissement. Cette visite permet d'une part de présenter le métier, d'autre part de tisser un premier contact qui facilite le lien lorsqu'une situation se présente. Le service est également annoncé ou présenté lors des soirées de parents des cycles 2 et 3.

L'équipe de médiation a changé en cours d'année. Romain Favre et Carine Despois ont travaillé en tandem jusqu'en juillet, où le poste de médiatrice a été repris par Peggy Jault à la rentrée d'aout aux côtés de Romain Favre.

Les problématiques pour lesquelles on sollicite la médiation sont inscrites dans le cadre scolaire et peuvent également le dépasser. Dans les situations qui sortent de notre champ de compétences, nous échangeons avec l'infirmière scolaire et la psychologue scolaire.

Ce premier semestre, au niveau du groupe les médiateurs ont été appelés pour des tensions dans des classes, des fragilités dans la camaraderie qui perturbent les cours, des fâcheries qui durent et ne passent pas, des différences marquées dans un groupe qui créent ostracisme et provocations, voire des cas d'intimidation. Ils sont intervenus parfois pour proposer des outils, parfois dans un accompagnement de quelques élèves, parfois pour soutenir le travail déjà fait en classe par les maîtresses et les maîtres.

Quelques situations de médiation entre enseignants et élèves ont pu être abordées avec d'heureuses résolutions.

Au niveau de l'individu, les médiateurs ont rencontré en moyenne cinq à dix élèves par semaine pour qui des difficultés personnelles entravent leur bien-être et leur métier d'élève. En soutien, à l'écoute, ils permettent à ces jeunes de s'alléger de leurs soucis. Les médiateurs sont également disponibles auprès de leurs collègues.

Plusieurs cas de conflits entre élèves sont également à reporter, le plus souvent entre deux élèves. Quand le problème n'est pas annoncé assez tôt, des groupes se constituent par loyauté envers chaque partie et le conflit est plus long à démêler.

L'équipe de médiation relève que les situations les plus délicates se déroulent en dehors du périmètre scolaire, sur le chemin de l'école, dans la rue et très souvent dans les bus ou aux arrêts.

Transport scolaire

Mireille Bucher, enseignante au cycle 1 et doyenne en charge du transport scolaire, gère cette tâche complexe avec compétence et efficacité. En fonction des horaires différenciés de notre établissement (1 à 6P et 7 à 11S), plusieurs cars postaux (5 véhicules en même temps) et 3 bus Scolacar permettent de transporter quotidiennement plus de 540 élèves.

Les bus Scolacar sont également utilisés, selon un horaire spécial, pour toutes les courses internes organisées dans un établissement qui compte dix sites d'enseignement différents. Nous pensons ici non seulement aux multiples courses hebdomadaires pour amener des classes à la gymnastique, à la rythmique, à la couture, mais aussi à celles planifiées pour les différentes animations et actions de prévention habituelles, telles que la bibliothèque, le dentiste scolaire ou les spectacles.

Chaque année début décembre, les horaires des transports publics sont susceptibles d'être modifiés. En 2015, les modifications n'ont eu qu'un impact minime sur le planning des cars postaux. Cela n'a par conséquent engendré aucune perturbation d'horaire des bus Scolacar. Nous relevons avec satisfaction que nous entretenons de bonnes relations de travail avec la direction de CarPostal. Les épisodes de tension ou d'incompréhension font désormais partie du passé.

La loi sur l'enseignement obligatoire a des répercussions sur le transport scolaire. La disparition d'un certain nombre de classes multi-âges provoque une augmentation du nombre d'élèves transportés. Nous devons également réduire dans toute la mesure du possible le temps que passent les élèves dans le bus. Ces contraintes expliquent la courbe ascendante que suivent nos besoins en moyens de transport.

Le plus gros souci pour l'école reste celui de la discipline des élèves à l'intérieur des véhicules et aux arrêts de bus. Cela nécessite un suivi et souvent une action rapide auprès des élèves, avant que la situation ne dégénère. En effet, à défaut, les élèves importent souvent les conflits en classe et en perturbent le climat et l'enseignement. Au degré primaire, les interventions de Mireille Bucher ont lieu directement en classe, aux arrêts ou auprès des parents d'élèves. Au secondaire, les élèves sont vus très souvent individuellement ou par petits groupes de deux ou trois élèves.

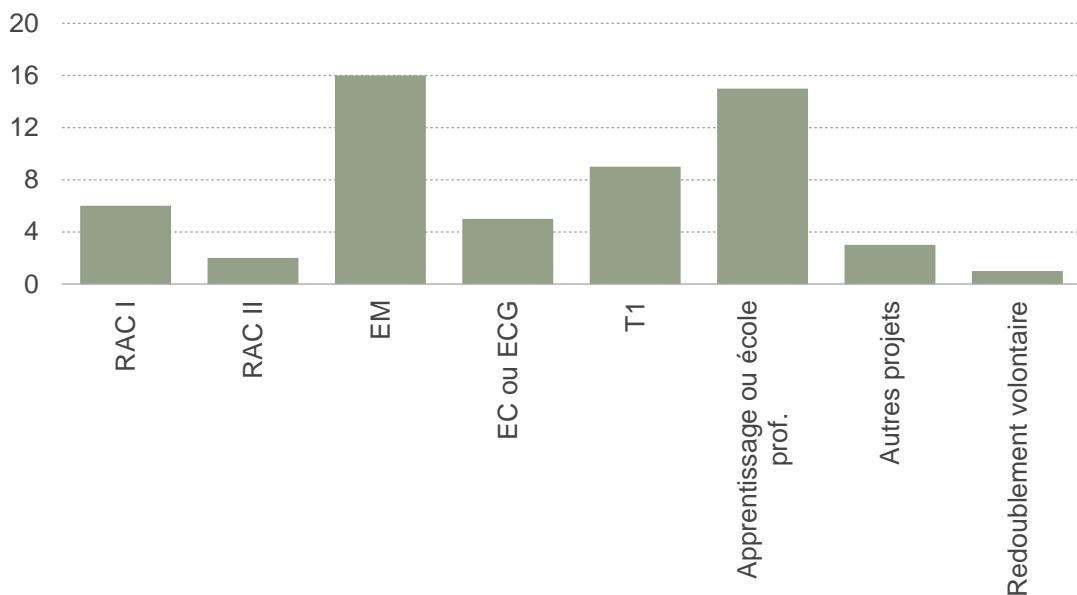
Activités

Promotions

La cérémonie des promotions s'est déroulée jeudi 2 juillet à 20 heures au collège de Palézieux-Village. Tous les élèves ont obtenu leur certificat d'études secondaires, pari jamais gagné d'avance. Un élève a obtenu le droit de refaire sa 11^e année en vue d'obtenir les résultats nécessaires à l'accès à l'Ecole de commerce ou de culture générale.

Voies	Nombre d'élèves	Certificat	Echec	RAC I	RAC II	EM	EC ECG	T1	Apprent. ou école prof.	Autre (stage, école privée, ...)	Redoubl.
VSB	18	18				16	1		1		
VSG	19	19			2		4	2	8	2	
VSO	21	21		6				7	7	1	

- RAC I raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire générale
RAC II raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire de baccalauréat
EM école de maturité (gymnase voie maturité)
EC école de commerce (gymnase)
ECG école de culture générale (gymnase)
T1 mesures de transition (OPTI, COFOP, pré-apprentissage, semestre de motivation, etc.)



Conseil des élèves

Alessandra Reggi et Steve Cosandey gèrent le conseil des élèves depuis l'année scolaire précédente. Il réunit les délégués des classes secondaires une fois tous les quinze jours, mardi durant la pause de midi. La direction soutient ce projet qui s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté et encourage les élèves à s'impliquer dans la vie de leur école.

Le conseil des élèves a permis la mise sur pied des activités suivantes en hiver et au printemps 2015 :

- sortie à ski des classes de 9e année le 12 février;
- journée extravagante au collège d'Oron-la-Ville le 1er avril;
- bal de fin d'année scolaire au Battoir de Palézieux-Village le 26 juin.

Ces activités se sont fort bien passées, notamment grâce à investissement conséquent des enseignants qui ont accompagnés les élèves dans l'élaboration et la conduite des trois projets.

Projet d'établissement

Le projet d'établissement « Le livre, une aventure à vivre » initié en 2013 s'est terminé sur un point d'orgue. L'équipe de projet a mis sur pied mercredi 1er juillet une grande fête du conte. A cette occasion, on a érigé une tente berbère devant le Centre sportif. Plusieurs conteurs ont été engagés pour offrir aux élèves et à leurs parents des histoires colorées et laissant la part belle à l'imaginaire. Plusieurs classes primaires et secondaires ont tenu des stands de boissons et de douceurs. La fête s'est terminée le soir sur un concert de musique celtique destiné aux enseignants, pour notamment les remercier de leur engagement dans ce projet démarré à la rentrée 2013-2014.

Un petit groupe d'enseignants continue de gérer le Coin bouquins au collège d'Oron-la-Ville, fruit du projet d'établissement qui s'est terminé en été.

Formation continue

Les enseignants sont tenus de suivre chaque année quatre jours de formation continue, dont la moitié sur temps librement géré. La Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (HEPL) propose un éventail très varié de cours. La plupart des actions de formation ont eu lieu dans ce cadre.

Chaque enseignant peut s'inscrire individuellement à un cours planifié. L'établissement a également la possibilité de négocier une formation à la carte avec la HEPL, pour une équipe d'enseignants.

Journées pédagogiques

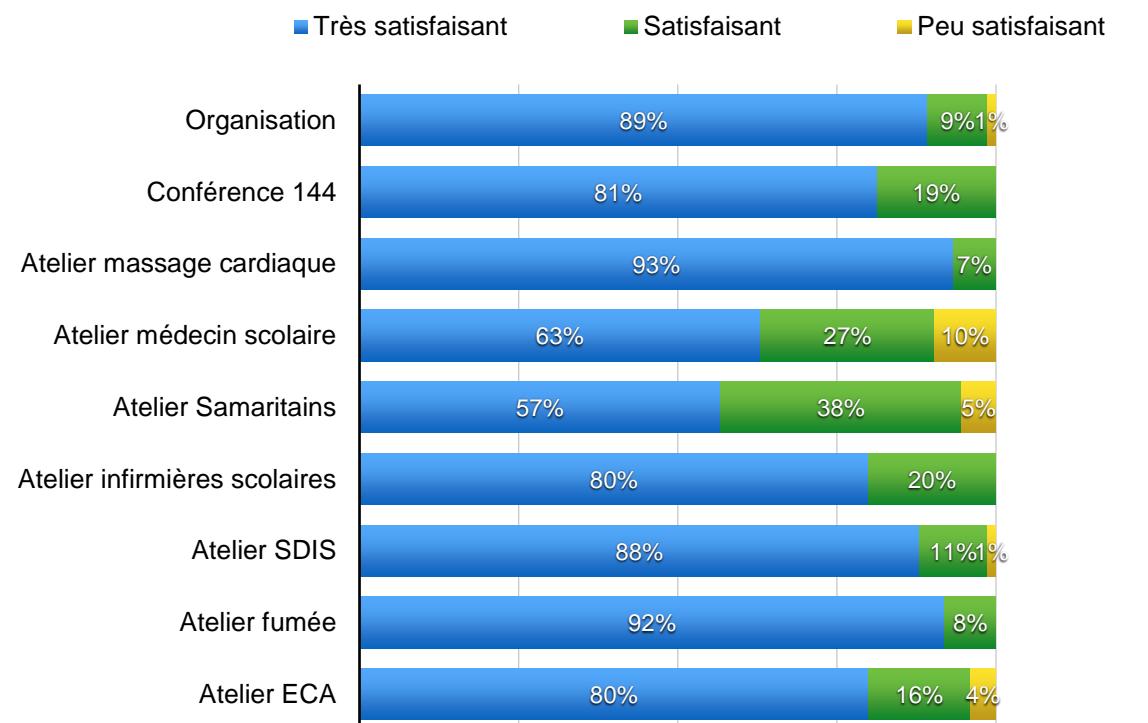
Une demi-journée pédagogique sur le thème de la **différenciation dans l'enseignement** s'est déroulée le mercredi après-midi 18 février. Après une conférence de Bernard Savoy, chargé d'enseignement à la HEP de Lausanne, les équipes d'enseignants ont poursuivi la réflexion en ateliers. Ainsi, elles ont

pu définir leurs attentes et faire part à la direction de leurs demandes et propositions, matériaux absolument indispensables au pilotage pédagogique de l'établissement.

Arlette Savoy, enseignante au cycle 1, Valérie Harlow, infirmière scolaire, et la direction ont oeuvré de concert à la mise sur pied mercredi 4 novembre d'une journée pédagogique sur les thèmes des **premiers secours** et de la **prévention des incendies**. A cette occasion, nous avons bénéficié du soutien des Samaritains, de la Haute école de santé, de notre médecin scolaire, de l'ECA² et du SDIS³ Oron Jorat. Ces organismes ont conduit les différents ateliers pratiques. Non seulement les enseignants, mais également les autres professionnels oeuvrant en milieu scolaire (secrétaires, membres de l'équipe PPL⁴, bibliothécaire, membres des services de conciergerie) ont participé à cette action de formation rondement menée.

L'évaluation de la journée par les participants a révélé un fort taux de satisfaction. J'adresse encore mes chaleureux remerciements à tous les artisans de ce magnifique succès.

Evaluation de la journée pédagogique



² Etablissement cantonal d'assurance

³ Service défense incendie et secours

⁴ Psychologue, psychomotricienne et logopédiste

Courses et camps

Le tableau présenté en annexe résume les projets réalisés durant l'année civile 2015.

Date	Lieu	Classe	Date	Lieu	Classe
3 au 7 mars	camp Les Mosses	7P/ORO2	12 juin	course d'école Chiètires	4P/ORO
3 au 7 mars	camp Les Mosses	7P/ORO3	12 au 13 juin	camp Les Diablerets	5P/PAG
10 au 14 mars	camp Les Mosses	7P/ORO1	13 juin	course d'école Charmey	5P/ORO
10 au 14 mars	camp Les Mosses	7P/ORO4	18 au 19 juin	camp Gletterens	6P/ORO
28 avril au 2 mai	camp Dizy	10 VSB	16 au 20 juin	camp Les Granges sur Salvan	6P/PAV2
1 au 2 mai	camp Les Chardouilles	1-2P/ORO1	16 au 20 juin	camp Leysin	8P/ORO1
19 au 20 mai	camp Crissier	1-2P/ORO2	18 au 20 juin	camp Vallée de Joux	6P/CHA
19 au 23 mai	camp Leysin	8P/PAV1	19 juin	course d'école Ferlens	1-2P/PAG
19 au 23 mai	camp Leysin	8P/PAV2	20 juin	course d'école Glion	3-4P/PAV
20 mai	course d'école Chiètires	5P/ESS	24 juin	course d'école Moudon	3-4P/ORO
23 mai	course d'école Sorens	1-2P/CHE	25 juin au 2 juillet	voyage d'études Paris	11VSO
27 mai	course d'école Nyon	1-2P/CHA	26 juin	course d'école Berne	3-4P/MAR
27 mai	course d'école Chiètires	4P/CHE	26 juin	course d'école Neuchâtel	6P/PAV1
3 juin	course d'école Fribourg	1-2P/PAV	28 juin au 1er juillet	voyage d'études Milan (option ITA)	10VSB/11VSB
3 juin	course d'école Fribourg	3-4P/TAV	15 au 19 septembre	camp Venise	11VSG
11 au 13 juin	camp Vallée de Joux	1-2P/ECO	6 au 10 octobre	camp Tenero	10VG/1
12 juin	course d'école Maracon	3P/CHA	6 au 10 octobre	camp Tenero	10VG/2

Animations

Dans ce chapitre, nous distinguons deux types d'animation. D'une part, chaque année, l'établissement planifie sur temps scolaire des actions de prévention, ainsi que la mise à disposition des classes

d'infrastructures telles que bibliothèque, piscine ou patinoire. D'autre part, le groupe animations formé d'enseignants propose et met sur pied des projets ponctuels qui ont parfois lieu extra muros et/ou hors temps scolaire. Les premières sont entièrement financées par le canton, les secondes par les communes et les parents d'élèves. Dans la plupart des cas, ces animations et projets nécessitent un travail conséquent d'organisation de transports spéciaux.

Animations récurrentes 2015

Animation, cours	Classes concernées
Bibliothèque	Toutes, fréquence selon les années et les projets
Dentiste scolaire	Toutes, une visite
Hygiéniste dentaire	Pas d'intervention en 2015, reprise des animations en 2016
Natation	Suppression des cours en raison des travaux de rénovation en cours à Puidoux
Prévention délinquance juvénile	8P, un cours
Prévention morsures de chien	3-4P, une animation
Prévention noyade	2P, une animation
Prévention routière	Toutes sauf 9S, un cours
ProFa	3P, 6P, 8P, 10S, 11S, un cours, ainsi qu'une séance collective d'information aux parents

Animations ponctuelles 2014

Mois	Lieu	Animation	Degrés, classes
Mai	Théâtre du Jorat	Des souris et des hommes	10-11 S
Mai	Théâtre du Jorat	Le Cirque invisible	9 S
Mai	Aula collège d'Oron	L'Avare de Molière	9-10-11S
Octobre	Cinéma d'Oron	La Cour de Babel	7P/ORO1-2, 8P/ORO3, 9VG/2
Novembre	Collège de Palézieux	Farandoles de lutins coquins, Anne Magnollay, conteuse	1-2-3-4 P
Décembre	Collège de Palézieux	Spectacle de Narcisse – SLAM	9-10-11 S
Décembre	Aula collège d'Oron	Spectacle d'improvisation, par la Compagnie des Arts	7-8 P

Utilisation des bâtiments

Depuis son agrandissement en aout dernier, le Pavillon accueille deux classes du cycle 1 et quatre du cycle 2. Les panneaux blancs placés à l'origine ont été judicieusement remplacés par des tableaux noirs. Enfin, pour pallier le manque de cour d'école, les élèves utilisent le terrain extérieur en dur du Centre sportif pendant la récréation. Pour s'y rendre, ils doivent traverser le passage pour piétons sis devant le Pavillon, ce qui n'est de loin pas une situation idéale sur plan de la sécurité.

Durant les travaux de rénovation du collège d'Oron-la-Ville d'aout à décembre, les élèves ont été répartis dans trois zones distinctes pour passer les récréations du matin et de l'après-midi. Les besoins liés à la surveillance ont été déployés en conséquence. Ce dispositif a donné entière satisfaction, une fois les premières semaines de rodage passées:

Occupation des locaux

Localité	Classes P	Classes S	Salles de dégag.	Salles spéciales	Salles gym.
Châtillens	3				
Chesalles	2		1		
Ecoteaux	1		1		1
Essertes	1		1		
Les Tavernes	1				
Maracon	2				
Oron Collège	7	11	2	11	
Oron Pavillon	6		1		
Oron Centre sportif				1	2
Palézieux-Village	8		1	2	1
	31	11	7	14	4

Le Pavillon de Palézieux-Gare a définitivement fermé en juillet. Par ailleurs, les autorités communales ont décidé de réaffecter à un autre usage la salle de classe inoccupée du collège des Thioleyres, vraisemblablement en vue de la transformer en logement.

Les classes sises à Maracon, aux Tavernes, à Essertes et à Ecoteaux permettent de limiter les déplacements en bus des plus jeunes élèves. Cependant, leur isolement soulève la question de la collaboration pédagogique entre enseignants. Tant les exigences du cadre légal de l'école obligatoire que l'augmentation de l'hétérogénéité des élèves au sein même des classes – due notamment à l'intégration d'élèves à besoins particuliers – demandent un renforcement du travail en équipe. Dans l'idéal, un collège primaire devrait compter huit à douze classes, compter des salles spéciales (éducation physique, musique, atelier de bricolage, salle des maitres, salle de réunion) et disposer d'équipements modernes et ergonomiques (projecteurs numériques, mobilier adapté à l'âge des élèves, surfaces d'affichage en suffisance, etc.).

Le manque de salles de dégagement et de salles de gymnastique a des répercussions sur la qualité des prestations offertes aux élèves. Les classes du cycle 1 n'ont par exemple que deux périodes sur les trois qu'impose la grille horaire prévues en salle de gymnastique. La troisième est comprise dans les activités spéciales extra muros, comme la fréquentation de la patinoire en hiver, les camps et les courses d'école, la natation (plus possible dès août 2015), les joutes sportives au printemps et la

course d'orientation en automne. Par ailleurs, le déficit de salles de dégagement complique la tâche des enseignants en charge du soutien aux élèves à besoins particuliers. Au même titre, la conception des horaires des classes secondaires devient de plus en plus ardue. Enfin, l'organisation des cours à niveaux et des options de compétence relève parfois du casse-tête chinois.

Devoirs guidés

La LEO précise que le financement des devoirs surveillés, sous réserve d'une participation des parents, incombe aux communes. Leur organisation est confiée à la direction de l'établissement. Ils sont proposés trois jours ouvrables durant la semaine, les lundis, mardis et jeudis après-midi, à tous les élèves de 5 à 8P et, dans des cas particuliers, aussi aux 3-4P.

Dans notre établissement, le personnel chargé de cette mission fait majoritairement partie du corps enseignant. Cela explique le terme de devoirs guidés et non pas seulement surveillés. C'est une réelle plus-value pédagogique offerte aux élèves qui en ont le plus besoin et qui peineraient à réaliser les tâches demandées sans aide ni explications complémentaires. Les adultes en charge des devoirs guidés sont en mesure de leur offrir ce soutien.

La participation des parents se monte à CHF 5.- par séance. Cette somme réduite vise à empêcher, tant que faire se peut, des parents à bas revenu de renoncer à cette offre pour des raisons financières. Depuis la rentrée d'aout, la direction a décidé de ne plus offrir de gouter (ou "quatre heures") aux élèves. Son organisation s'est révélée au fil du temps de plus en plus compliquée et chronophage. Il est dès lors demandé aux parents de vérifier que leur enfant prenne un en-cas supplémentaire, chaque fois qu'il se rend aux devoirs guidés.

Depuis aout dernier, quinze élèves sont inscrits dans le groupe des « petits » (3-6P). Sur la semaine, ils se répartissent à hauteur de neuf le lundi, sept le mardi et neuf le jeudi. Cela représente un total de 25 places occupées. Un groupe est organisé par jour. Par conséquent, trois enseignants guident les devoirs chez les « petits ».

Dans le groupe des « grands » (7-8P), on compte 21 élèves répartis ainsi : 16 le lundi, 10 le mardi et 11 le jeudi. Cela représente un total de 37 places occupées. Au vu du grand nombre d'élèves, nous avons dédoublé les trois groupes de « grands » du lundi. Il y a deux groupes le lundi, un le mardi et un le jeudi, soit quatre enseignants qui interviennent chez les « grands ».

Sur les 37 élèves inscrits, 17 sont allophones et environ $\frac{1}{3}$ d'entre eux ont des parents qui ne peuvent matériellement pas gérer à satisfaction les devoirs tout ou partie de la semaine, pour des questions d'ordre professionnel ou d'ordre familial. Parfois aussi, les devoirs sont source de conflits à la maison. Quand c'est le cas, il est judicieux de permettre aux enfants de se rendre aux devoirs guidés.

Bibliothèque

Céline Menoud travaille dans l'établissement comme bibliothécaire, au taux de 50 %. Sandra Mivelaz, qui suit une formation d'employée de bibliothèque, la seconde dans sa tâche. Sa rétribution

est assurée par les communes. Mme Menoud dispose d'un budget d'environ CHF 17'000.- (CHF 10'000.- des communes et CHF 7'000.- du canton) pour gérer la bibliothèque. La plus grande partie de ce montant est consacrée à l'achat et à l'entretien de livres destinés aux enfants et adolescents de 4 à 16 ans. Depuis août 2013, la bibliothèque est entrée dans le réseau des bibliothèques scolaires vaudoises RERO : <http://dgeo.rero.ch>. Les élèves ont la possibilité de consulter depuis l'ordinateur de la bibliothèque ou depuis chez eux le catalogue de la bibliothèque en ligne. Ils peuvent gérer leur compte de lecteur en ligne (réservation, prolongation).

Le vendredi après-midi, la bibliothèque est ouverte aux parents et enfants de l'établissement scolaire, en même temps que la ludothèque. Cette ouverture remporte beaucoup de succès auprès des familles.

Durant l'année écoulée, deux axes prioritaires ont caractérisé la politique des achats. L'effort principal a porté sur le renouvellement des bandes dessinées. En effet, un grand nombre d'entre elles étaient très abimées. Les animations proposées durant l'année constituent l'autre axe des achats de 2014 :

divers albums de l'illustrateur Mario Ramos ainsi que d'illustrateurs suisses;

romans de Susie Morgenstern;

albums sur le thème du Petit Chaperon Rouge.

Le nombre de documents prêtés (BD, romans, documentaires, revues, DVD, CD) reste stable, avec environ 10'000 prêts.

La bibliothèque est non seulement un lieu de lecture, mais aussi de rencontre. Les responsables offrent aux élèves un espace accueillant, des conseils de lecture personnalisés et des animations qui favorisent la rencontre avec le livre. Le but est de donner l'envie de lire. Cette année 2014, on a compté plus de 200 passages de classes à la bibliothèque.

Les animations proposées aux élèves ont particulièrement trouvé leur sens dans le projet en cours « Le livre, une aventure à vivre ». La commission bibliothèque a mis sur pied divers projets qui se sont inscrits non seulement dans le cadre de la bibliothèque, mais aussi dans tout l'établissement. A la bibliothèque, les élèves ont eu l'opportunité de rencontrer des intervenants extérieurs, de visiter des expositions et/ou de participer à des concours de lecture.

1-2-3-4-5P : « Chevillette et bobinette » animée par Stéphanie Baur. Les élèves ont découvert différentes versions du conte du Petit Chaperon Rouge au travers des moments de lectures et de jeux.

3-4-5-6P : exposition « Entre les pages ». Des images grand format d'illustrateurs romands de livres pour enfants et des vidéos pour découvrir le métier d'illustrateur.

6P : présentation des livres de l'auteur « Susie Morgenstern » pour préparer sa visite en février 2015.

7-8P : concours de lecture « Prix Chronos » et animation sur le thème de l'égalité.

La bibliothèque a également prolongé et exploité ces animations : enquête à la bibliothèque, lectures, présentation et mise en valeur d'un certain nombre de livres pas forcément connus.

Commission bibliothèque

Dans l'établissement scolaire, la commission bibliothèque s'est investie dans divers projets autour du livre :

mise en place d'un troc livres au 3^e étage du vieux bâtiment avec des étagères et des canapés;

animation pour les classes enfantines proposée par Mme Isabelle Jaquemin autour des livres de Mario Ramos à la salle de musique de Palézieux-Village;

spectacle de Slam présenté par Narcisse aux classes de 9-11S, à la salle de gymnastique de Palézieux-Village;

organisation de la journée pédagogique;

organisation avant Noël de moments d'échange entre classes autour de la lecture.

Petit Chœur

Le petit chœur des Joyeux Colibris, dont le financement est assuré par les communes, comprend une quinzaine d'élèves de 6 à 16 ans. Sa direction est assurée par Elvira Sonnay. Outre les répétitions qui ont lieu en salle de musique à Oron-la-Ville tous les jeudis après-midi de 16h00 à 17h00, pendant les semaines scolaires, le petit chœur s'est produit dans plusieurs manifestations musicales. Son traditionnel concert de Noël a eu lieu en 2014 samedi soir 13 décembre, à l'église de Maracon. La direction salue et soutient fortement le travail remarquable effectué par Mme Sonnay auprès de ses jeunes choristes. La qualité de leurs prestations n'a d'égale que leur fraîcheur. Non seulement la musique adoucit les mœurs, mais en plus elle participe pleinement au développement harmonieux des élèves qui s'engagent avec bonheur et succès dans l'art choral.

Enseignement

File d'allemand

Conformément à la stratégie nationale pour le développement de l'enseignement des langues, inscrite dans la loi sur l'enseignement obligatoire du canton de Vaud, deux périodes d'allemand ont été introduites en 5P-6P depuis la rentrée scolaire 2013. Cette discipline est évaluée comme les autres en 5P dès la rentrée scolaire 2014, et le sera en 5P-6P dès la rentrée scolaire 2015. L'allemand rejoint le groupe I qui comprend le français, les mathématiques et la connaissance de l'environnement.

La Direction générale de l'enseignement obligatoire a fait coïncider la mise en place de l'évaluation de l'allemand en 5P-6P avec l'introduction du moyen d'enseignement romand « der grüne Max ». Ce nouveau moyen axe l'enseignement sur les compétences de communication (écouter, lire, parler, écrire), tout en mettant un accent particulier sur l'oral en 5P.

En conséquence, la Direction pédagogique de la DGEO a mis sur pied, d'entente avec l'UNIL et la HEPL, un plan d'envergure de formation des enseignants généralistes qui souhaitent se perfectionner pour enseigner la langue de Goethe au cycle 2. Dans l'établissement, six enseignantes s'y sont inscrites et suivront les cours dispensés à Lausanne dès février 2015.

Au printemps 2014 se sont déroulées dans les classes de 8P les toutes premières épreuves cantonales de référence (ECR) en allemand. A l'instar du français et des mathématiques, le résultat obtenu par les élèves compte pour $\frac{1}{3}$ dans le calcul de la moyenne de la branche. Les élèves de l'établissement ont obtenu un très bon résultat d'ensemble, avec un taux de réussite de 76,13 %.

Beat Christen a décidé en septembre, pour raison de santé, de ne pas renouveler son mandat de chef de file d'allemand. Maja Bonvin assure l'intérim jusqu'à la désignation de la personne qui reprendra ce rôle en 2015-2016.

File d'anglais

La rentrée scolaire 2015 a été marquée par l'introduction de l'anglais dans les classes de 7^e année. Les collègues qui interviennent dans ces 3 classes soulignent tous la richesse du matériel fourni et la qualité de la méthode « More ! ». Par ailleurs, même si certains élèves peinent déjà à intégrer ces nouvelles notions, l'enthousiasme semble pour l'heure être au rendez-vous.

Au secondaire, budget oblige, il n'a que peu été possible de faire des petits groupes pour 2015-2016, ce que les enseignants d'anglais regrettent. En effet, seules les deux classes de 10VG bénéficient de 3 enseignants; une période en 11VG1 a également été récemment dédoublée. Cette situation donne lieu à une énorme hétérogénéité qui, au quotidien, peut s'avérer très difficile à gérer.

Lors de notre réunion de rentrée, nous avons décrété que l'apprentissage de l'anglais devait rester un plaisir pour tous, au risque de devoir revoir certains objectifs à la baisse. D'ailleurs, certains de nos élèves de 11^e auront un examen différencié, les objectifs tels que définis dans le PER n'étant pas à leur

portée. Par ailleurs, nous avons également discuté de la possibilité d'acquérir pour notre bibliothèque des maîtres quelques exemplaires de livres simplifiés à lire avec les élèves. Une demande de budget détaillée sera présentée à la direction début 2016, l'idée étant, à moyen terme, de disposer de quelques collections de classes.

Cette année encore, l'examen de certificat a été préparé en collaboration avec les enseignants de la région. Ces échanges sont toujours enrichissants. Ils vont devenir primordiaux ces prochains mois lors de l'élaboration du premier certificat LEO⁵.

Au niveau cantonal, la DGEO a organisé une séance d'information le 18 novembre dernier; hétérogénéité, différenciation et examens étaient au programme. Si les informations données dans le courant de cet après-midi-là n'ont pas révolutionné notre enseignement, chacun a pu se rendre compte qu'il partageait ses craintes, ses problèmes et ses envies avec la plupart des autres enseignants d'anglais du canton. Dans les conditions actuelles, ne pas se sentir seul est important.

2015 s'achève donc avec le sentiment que nous avons fait au mieux, l'objectif prioritaire restant que chaque élève puisse bénéficier de cours adaptés à ses compétences et à ses projets pour le futur.

File d'éducation physique

Claude Mauron assume ce rôle depuis la rentrée d'août 2015. Cela l'amène à mener des tâches diverses et variées, tant au niveau des enseignants qu'à celui des élèves. Il organise et conduit les séances de travail des maîtres d'éducation physique de l'établissement, avant la rentrée des classes et régulièrement en cours d'année. Il participe également aux rencontres cantonales placées sous l'égide du Service de l'éducation physique et des sports. Les tâches effectuées en 2015 sont résumées ci-après.

- Élaboration du plan annuel des activités sportives et répartition des responsabilités au sein de l'équipe des maîtres d'éducation physique.
- Définition du calendrier des activités sportives spéciales, telles que tournois et joutes sportives, et des camps de sport (ski pour les 7P, multisports pour les 9S).
- Planification des camps de sport (programme, budget, accompagnants) avant soumission à la direction pour approbation.
- Rédaction des règles de vie propres au Centre sportif et validation par la direction.
- Organisation de la sortie des classes secondaires à la piscine de Moudon, vendredi 28 août; test de natation mis sur pied à cette occasion pour les élèves de 9e année.

⁵ Loi sur l'enseignement obligatoire

- Participation de quatre enseignants, dont trois maitres d'éducation physique, à une journée de formation continue organisée par J+S, samedi 5 novembre à Dorigny.
- Participation avec une sélection d'élèves à la journée cantonale d'athlétisme. L'équipe a terminé sur la deuxième marche du podium et, de ce fait, s'est qualifiée pour les journées d'athlétisme qui se dérouleront au printemps prochain à l'échelon national.
- Commande de matériel pour renouveler ou compléter l'équipement des salles d'Ecoteaux et de Palézieux-Village.
- Organisation pour les classes de 7^e à 11^e années des tournois de sport de la semaine qui précède les vacances d'hiver.
- Démarrage du travail d'élaboration d'un nouveau programme d'établissement propre au cycle 3, en conformité avec le plan d'études.

En 2015, la commune d'Oron a décidé de confier les tâches de contrôle des installations sportives à une nouvelle entreprise. Force est de constater qu'elle ne donne pas entière satisfaction, contrairement à Adler Eisenhut AG qui effectuait ce travail auparavant. Les prix pratiqués par Adler Eisenhut sont certes élevés, mais tout matériel défectueux était remplacé ou réparé et le travail est réalisé avec tout le sérieux nécessaire. Les maîtres d'éducation physique relèvent plusieurs failles depuis ce changement.

File de français

Le travail de Manon Urfer, cheffe de file, a gravité autour de cinq axes.

- Encadrement pédagogique

Accueil et encadrement à la rentrée d'aout des enseignants de français nouvellement arrivés à Oron. Cet encadrement consiste principalement en conseils didactiques et partage de documents. Les enseignants du cycle 2 sont dirigés vers les groupes d'enseignants du niveau correspondant, plus à même de les conseiller et de proposer des collaborations.

Tenue de séance en septembre avec les enseignants de français du cycle 3 : présentation de la file, présentation de matériel didactique disponible en ligne, proposition de collaborations et de suivis divers.

Coordination et collaboration régulière avec plusieurs enseignants de français du cycle 3.

- Matériel pédagogique

Mise à disposition sur [educanet2](#) de diverses séquences de français. Le matériel vient d'être complété et mis à jour.

Réorganisation du petit espace « français » en salle des maîtres. Un classeur contenant un choix de séquences pédagogiques est en phase d’élaboration.

- Examens de certificat 2015 et 2016

Printemps 2015 : création et élaboration du certificat de français 2015 – niveau 11VSB.

Année 2014-15 : co-réflexion sur la discipline français et le contenu futur du certificat de français avec Caroline Moinat, cheffe de file de Pully. Ces échanges ont été conduits sous la forme de courriels et d'une rencontre au collège d'Oron.

En cours : participation à l’élaboration de l’examen de certificat 2016, voie pré gymnasiale, en collaboration avec les établissements scolaires de Pully et de Centre-Lavaux.

- Animations

Mars 2015 : pièce de Hamlet jouée en mars dans nos classes de 11^e. Organisation et suivi du projet, en collaboration avec le théâtre de Vidy.

- Idées et projets futurs

Proposition faite aux collègues de travailler en collectif sur l’œuvre de Fred Vargas au cours de cette année scolaire, avec la perspective d’entrer en contact avec l'auteure.

Projet de proposer une formation continue qui tournerait autour de la question du jeu théâtral en classe. Public concerné : les enseignants de français de 7P à 11S.

File de sciences

Elodie Beaud assume depuis la rentrée d'aout le nouveau rôle de cheffe de file de sciences.

Elle a coordonné travail de l'équipe visant à réaliser une mise à jour des programmes des années 9, 10 et 11, en conformité avec le plan d'études. Il a fallu procéder à quelques remaniements par rapport à ce qui était pratiqué jusqu'ici. Désormais, les élèves suivront le même programme, quelle que soit la voie dans laquelle ils se trouvent, avec des approfondissements en pré gymnasiale, voie dans laquelle les élèves avancent plus vite et, qui plus est, ont une période de plus à l'horaire en 10^e.

Les mois de septembre et octobre furent chargés en ce qui concerne la commande de matériel. En effet, il a fallu faire face à l'augmentation des effectifs, au dédoublement de toutes les classes en sciences, au fait que les 7-8^e utilisent, conformément au plan d'études, davantage de matériel, et à la difficulté d'organiser tous les cours de l'option spécifique mathématiques et physique dans les laboratoires. Ainsi, des microscopes, des tensiomètres, des appareils optiques, des dynamomètres, des chariots, et autre petit matériel furent commandés, et complètent désormais l'attirail des salles de sciences.

Une caisse contenant des pantoufles (Crocs) a été fournie pour chaque salle de sciences, et un accent particulier a été mis sur le port de celles-ci en début d'année, mettant fin à un long feuilleton sur la manière de se chauffer en salle de sciences. De plus, l'ensemble des enseignants en sciences œuvrent pour une meilleure propreté et un meilleur rangement dans les salles, espérant améliorer les relations avec le service de conciergerie.

File de mathématiques

Expérimenter pour comprendre fondamentalement les choses, résoudre des problèmes qui permettent la vérification des résultats par les élèves eux-mêmes sont les piliers de la démarche d'Eric Chollet, chef de file au cycle 3. Comme l'an passé, il s'est efforcé de diffuser ce message, de proposer des activités et de prêter du matériel à ses collègues tout au long de l'année.

La direction pédagogique met à disposition des enseignants une proposition de découpage. Les apprentissages visés y figurent de manière compressée. Dans le livre de l'élève, au début de chaque activité, on trouve la liste des apprentissages spécifiques. Eric Chollet a élaboré un document par année (9, 10, 11) pour présenter tout ceci de manière très accessible. La liste des apprentissages visés est exhaustive. Les références au plan d'études y figurent systématiquement. Le document est à disposition des enseignants dans le classeur virtuel de la plate-forme [educanet2](#). Cela leur permet de planifier facilement les activités de l'année et de copier des extraits des apprentissages visés pour les faire figurer sur les travaux évalués. Le document peut aussi être remis aux élèves en début d'année pour communiquer le programme et pour faire le point.

Le chef de file a mis à jour du classeur du groupe math Oron sur [educanet2](#). Il a commandé au printemps dernier à la CADEV le matériel pédagogique utile aux classes du cycle 3.

Il a rédigé et transmis à ses collègues une synthèse d'un article paru dans l'éducateur au sujet de l'abstraction, à la lumière de sa pratique professionnelle. Cet article insiste sur le fait que la capacité d'abstraction peut se construire à partir d'éléments simples et concrets. Il a également rédigé une synthèse d'un article paru dans l'éducateur au sujet du père Girard (1765-1850) et de son action à Fribourg. Son action et ses idées positives et stimulantes restent d'actualité : respect de l'enfant, éducation par les pairs, expérimentation, chances données à chacun, y compris aux plus pauvres, pragmatisme, etc.

La réalisation d'objets et d'expériences avec Pierre Croset, maître de travaux manuels, s'est poursuivie en 2015, de même que la poursuite des projets menés avec Stephan Cuttelod portant sur l'imprimante 3D achetée l'an passé.

Enfin, Eric Chollet a organisé d'entente avec Chrystell Frioud un concours de mathématiques. Pas moins de 45 élèves de 5^e à 9^e y ont participé. L'épreuve s'est déroulée mercredi après-midi 25 novembre. Sept élèves ont été qualifiés pour les demi-finales prévues à Lausanne.

MITIC

Stephan Cuttelod assume le rôle PResSMITIC⁶. Il intervient sur le plan pédagogique auprès des enseignants des degrés primaire et secondaire. Claude Birbaum, quant à lui, gère les tâches d'installation et de maintenance des appareils. Dans ce cadre, tous deux sont amenés à collaborer avec l'unité infrastructures et technologies de la DGEO pour l'actualisation de l'inventaire de tout l'équipement de l'établissement.

Suite au premier écho favorable des autorités communales, Stephan Cuttelod a poursuivi le développement du projet « réseau câblé et WiFi ». Il a abouti à la constitution d'un rapport complet présentant la situation, les besoins de notre établissement, les solutions à mettre en œuvre, ainsi que les offres des entreprises concernées. Les travaux envisagés durant la seconde moitié de l'année à Oron-la-Ville et à Palézieux-Village ont été reportés par les autorités communales. Les problèmes de connexion restent par conséquent d'actualité et perturbent fortement le déroulement de tous les cours dans lesquels il s'agit d'intégrer les outils informatiques.

Nous avons mis en place en septembre le système EasyPrint de gestion automatisée à distance des commandes et livraisons de toners, qui constitue un outil intéressant d'analyse et de gestion de l'utilisation des imprimantes.

Claude Birbaum et Stephan Cuttelod ont mené entre octobre et décembre une opération d'envergure et de longue haleine : la constitution et la consolidation de l'inventaire de tous les ordinateurs de l'établissement. Ils ont défini la nouvelle répartition des quelque 150 appareils qui équipent les salles informatiques et les classes primaires de l'établissement dans un souci de cohérence et de compatibilité. A cette occasion, ils ont procédé à l'implémentation de tous les logiciels utiles. Cette opération a pu être bouclée en grande partie juste avant les vacances de Noël. Dès la rentrée de janvier 2016, les différentes classes de l'établissement pourront ainsi disposer d'ordinateurs mis à jour et répartis de manière cohérente. Ils ont également finalisé durant le premier semestre de l'année scolaire en cours la commande de 32 ordinateurs portables (MacBook Air) et des coffres à roulettes permettant de les stocker et de les déplacer facilement de classe en classe, pour les collèges d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village.

Cette année, la collaboration avec la cellCIPS⁷ se développe encore autour de deux élèves (l'un en 9S, l'autre en 1P) bénéficiant de technologies d'aide à l'intégration. Ces projets impliquent de coordonner les pratiques des intervenants et d'organiser des moments de formation. Des expériences fort intéressantes, tant ces moyens d'aide (iPads, ordinateurs portables) se rencontrent de plus en plus fréquemment.

Stephan Cuttelod a coordonné depuis la rentrée d'août le projet RadioBus, auquel participent huit classes de 5P à 8P de l'établissement. Le projet trouvera son aboutissement du 9 au 13 mai 2016,

⁶ Personne ressource dans l'intégration des médias, images, technologies de l'information et de la communication

⁷ Cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée

semaine d'émission en direct. Ce projet fait office de bain informatique pour les classes de 7P. La coordination et le suivi des bains informatiques en 9-10S est prévue au second semestre.

Divers coachings plus personnalisés ont porté notamment sur la gestion de difficultés liées au matériel et au réseau, ainsi que sur diverses activités liées à l'utilisation d'équipements multimédias (enregistreurs audio, appareils photo, caméras, beamers...), sur les médias et la semaine du même nom, l'utilisation des plateformes pédagogiques (Educanet2, NEO...), ainsi que sur des activités menées en salle d'info.

Concernant l'administration d'Educanet2, les listes de diffusion sont de plus en plus appréciées et utilisées. Plusieurs enseignants, essentiellement en 9-11S, et leurs élèves profitent des espaces-classes et identifiants mis en place.

La publication du désormais traditionnel calendrier de l'Avent (www.scolcast.ch/podcast/28//1233) a été fortement perturbée par les déficiences du réseau Wi-Fi et par l'absence passagère des ordinateurs, immobilisés pour raison de maintenance. Quelques productions ont néanmoins été présentées sur cette plate-forme, en dépit des difficultés évoquées.

Remerciements

J'adresse mes chaleureux remerciements :

- aux doyennes et aux doyens, pour leur contribution essentielle à la conduite de l'établissement, pour leur investissement remarquable au profit des enseignants et des élèves qui y évoluent, et ce tout particulièrement dans le contexte actuel instable;
- aux enseignantes et enseignants pour le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des élèves, afin de leur permettre d'étendre leurs connaissances et d'acquérir des compétences solides, gages de leur succès à venir;
- aux secrétaires et à leur apprentie, pour le professionnalisme avec lequel elles effectuent leur travail, souvent dans l'ombre, et sans lequel l'enseignement ne pourrait pas être dispensé convenablement;
- aux concierges et à leurs aides qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les bâtiments restent propres et accueillants;
- aux Autorités cantonales pour leur appui et la confiance accordée;
- aux Autorités communales pour leur soutien aux projets développés dans l'établissement et pour la mise à disposition des infrastructures scolaires nécessaires;
- à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'établissement et à sa bonne marche.

Fait à Oron le 26 janvier 2015

Le Directeur

J.-François Détraz